

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Regroupement des sauvaginiens du Lac-Saint-Pierre tenue le 5 octobre 2010 au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre à partir de 17 h 30.

Étaient présents

Alain Desmarais, Antoine Courchesne, Joanie Otis, Jean-Guy Dupuis, Claude Boissonneault, Pierre Jetté, Yvon Courchesne, François Bergeron, Alec Delage, Normand Gariépy

Étaient absents

Félix Lafond

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Desmarais.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président M. Alain Desmarais souhaite la bienvenue à tous les directeurs présents et déclare la séance ouverte à 18 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution RS/CA-01/05-10-2010

Il est proposé par M. Claude Boissonneault, appuyé par monsieur Normand Gariépy et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2010;
3. Suivi au procès-verbal :
 - 3.1 Programme relève
 - 3.2 Chasse contrôlée, Baie du Febvre
 - 3.3 Bulletin
 - 3.4 Suivi dossier Aire de Repos Lac St-Pierre
 - 3.5 Comité Sauvagine F.C.C.P.Q.
 - 3.6 Île de Grâce
 - 3.7 Livre de recettes
 - 3.8 Limitation sanctuaire Nicolet
4. Rapports financiers;
5. Correspondance;
6. Affaires nouvelles ;
 - 6.1 Île des barques
 - 6.2 Nomination d'un nouveau directeur
 - 6.3 Assurance de la machine de tir au pigeon
 - 6.4 Étang de la commune
 - 6.5 Souper de Noël
7. Levée de l'assemblée.

3. Adoption procès-verbal 4 juin

Deux modifications sont apportées au procès-verbal déposé aux membres.

Résolution RS/CA-02/05-10-2010

Il est proposé par M. Claude Boissonneault, appuyé par monsieur Normand Gariépy et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

3.1 Programme relève

Monsieur François Bergeron fait le bilan du Programme Relève pour ce qui est de la journée du 18 septembre. Encore une fois le Programme était une belle réussite encore cette année. En tout, 8 jeunes ont été initiés à la chasse sous la supervision de monsieur François Bergeron, Jean-Guy Dupuis et ... (nom de la troisième personne). Les participants ont eu droit au repas du midi, ainsi qu'à de l'équipement et des balles. Pour ce qui est de la journée bagage à la SABL, 4 jeunes y ont participé.

Ensuite, monsieur François Bergeron témoigne de la charge que représente le Programme Relève et souhaite condenser l'activité dans une journée. Après discussion les membres suggèrent de garder la journée de la Fête de la pêche où l'on fait une initiation au tir de pigeon d'argile et de pêche.

Résolution RS/CA-03/05-10-2010

Il est proposé par M. François Bergeron, appuyé par M. Normand Gariépy que les activités dans le cadre du Programme Revèle se concentrent sur la journée initiation de juin suite aux cours CAF et PRESCOF (Tir au pigeon et pêche).

3.2 Chasse contrôlée baie du Febvre

M. Jean-Guy Dupuis explique que le contrat est signé pour 1 an avec la Commune. M. Jean-Guy Dupuis poursuit en informant les membres qu'il se retire de la gestion de la commune pour la chasse. Cette année il y a eu des dépenses de plus (moggo, maïs, cache au chevreuil). Comme la gestion de la commune nécessite de l'équipement (4 roues, remorque), un chien rapporteur et beaucoup de temps, monsieur Dupuis sera difficile à remplacer. Les Membres sont invités à penser à une solution. Il est proposé de donner le mandat à une pourvoirie.

3.3 Bulletin

M. Normand Gariépy indique que la réalisation du Bulletin avance bien et que plusieurs photos sont reçues et suggère une impression en couleur pour optimiser le produit. Toutefois, il précise que le coût passera de 160 \$ à 275 \$ pour 300 copies.

Résolution RS/CA-04/05-10-2010

Il est proposé par M. Yvon Courchesne, appuyé par M. Pierre Jetté que le bulletin sera imprimé en couleur.

3.4 Suivi du dossier Aire de repos lac-saint-pierre

M. Jean-Guy Dupuis rapporte que le Groupe Faune insiste que le MRNF manque de fonds pour acquérir et gérer les bouées de balisages sur le fleuve. Mme Joanie Otis précise que la lettre est rédigée et qu'il reste à l'envoyer à Mme Stéphanie Lachance. Il est proposé d'attendre afin d'évaluer le coût et le niveau de responsabilité et qu'à la lumière des informations, nous pourrions faire une demande de financement à la Fondation de la faune.

3.5 Comité sauvagine FCCPQ

La résolution proposée à notre dernier conseil d'administration a été acceptée à la fondation faune tel que présenté. Monsieur Jean-Guy Dupuis précise que les « effaroucheurs » commencent la première semaine de mai.

3.6 Île de Grâce

M. Alain Desmarais trace un bilan du dossier de l'île de Grâce. Précisons que le dossier du marais a été ralenti quelque peu considérant l'état de santé du responsable. En somme, tout se déroule bien avec Conservation de la nature Canada et les agriculteurs avec le suivi a été fait au début de la saison. Comme prévu, l'agriculteur paye le bail et la société de conservation le transforme en un don. Cependant une légère crainte pour la longueur du bail de 5 ans. Peut-être que les agriculteurs décideront de transformer la partie de l'île en prairie et non poursuivre la culture. Entre autres parce que leur expérience de l'épeautre n'est pas rentable et qu'ils ont décidé de ne plus le cultiver. Toutefois, les agriculteurs sont très contents du chaland. Enfin, ils tentent de trouver des solutions pour ne pas détruire les sentiers utilisés par la pourvoirie (faussets) et poseront des nichoirs à branchu cet hiver.

3.7 Livre de recettes

M. Yvon Courchesne a fait un poster pour afficher dans les commerces pour vendre de livres. M. Claude Boissonneault a fait imprimer 30 livres supplémentaires et suggère qu'on fasse de la promotion pour inciter les gens à se le procurer pour l'offrir en cadeau de Noël.

3.8 Limitation sanctuaire Nicolet

M. Jean-Guy explique qu'il en retourne au ministère de décider de poser des pancartes pour le sanctuaire. Le Regroupement des sauvaginaires ne peut pas prendre le leadership. Toutefois, le ministère sera à l'écoute de nos recommandations.

4. Rapport financier

Le trésorier, M. François Bergeron, présente le solde des comptes en date du 30 août 2010. Ce solde était de 28 774,84 \$. Le trésorier dépose également les dépenses de 245,35 \$ pour le Programme Relève (appas, lunch, caches, etc.), de 175,85 \$ de M. Claude Boissonneault et de 123,31 \$ pour M. Alain Desmarais (président).

28 774, 84

Résolution RS/CA-05/04-06-2010

Il est proposé par M. Normand Gariépy et appuyé par Mme Joanie Otis et unanimement résolu d'adopter le rapport financier ainsi que les diverses dépenses telles que présentées.

5. Correspondance

- Héritage faune : met en place une info lettre, ça prend notre adresse courriel
- Info sécuritaire : ristourne
- Fédération a un objectif de 350 000 pour les aménagements

6. Affaires nouvelles

6.1 Île des barques

M. Normand Gariépy témoigne de ses observations de l'île des Barques qui appartient à transport canada. Il y a une dégradation de la qualité de l'eau, notamment due à la stagnation de l'eau et à l'accumulation de la végétation qui n'est pas évacuée avec les inondations printanières. Il suggère qu'on demande au service canadien de faune qu'il retienne le plan d'aménagement réaliser dans le cadre du plan Nord-Américain de la sauvagine et à venir évaluer l'état de santé du marais. Peut-être qu'il serait possible de refaire le projet de l'île de Grâce

Résolution RS/CA-06/04-06-2010

Il est proposé par M. Yvon Courchesne et appuyé par M. François Bergeron et unanimement résolu de faire une demande au Service canadien de faune pour procéder à une évaluation.

6.2 Nomination d'un nouveau directeur

M. Yvon Courchesne propose la nomination de Stéphane Crépeau qui accepte.

6.3 Assurance de la machine de tir au pigeon

M. Claude Boissonneault avance que ça coute 125 \$ pour assurer tout l'équipement qui se promène pour le Regroupement. Il serait donc nécessaire de fournir les factures des équipements à assurer.

Résolution RS/CA-07/04-06-2010

Il est proposé par M. Claude Boissonneault et appuyé par M. Antoine Courchesne d'adhérer a une couverture qui assure tous nos équipements en mandatant M. François de regrouper les factures de ces dits équipements.

6.4 Étang de la commune

M. Jean-Guy Dupuis explique que les marais ou les étangs de la commune soient reprofilés par le MRNF. Pour ce faire il faut s'adresser à Mme Stéphanie Lachance.

6.5 Souper de Noël avec présence féminine

M. Normand Gariépy propose un souper de Noël pour faire une autre activité entre membres. M. Alec Delage nous revient là-dessus pour le 11 décembre 2010.

7 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant terminé, il est proposé par M. Normand Gariépy et appuyé par M. François Bergeron que la rencontre soit levée à 22h.

Joanie Otis, secrétaire